

34

REPRÉSENTATIONS LANGAGES COMMUNICATION

SYLVAIN AUROUX

Président de la section

BERNARD FRADIN

Rapporteur

Emilio Bonvini

Jacques Bres

Danielle Corbin

Gaston Gross

Claude Hagège

Jean-Marie Hombert

Pierre Lafon

Jon Landaburu

Anne-Marie Loffler-Laurian

Yvette-Yannick Mathieu

Martine Mazaudon

Nicole Nicoli

Alain Peyraube

Jean-Marie Pierrel

Joël Pynte

Jeannine Richard-Zappella

Jacqueline Schön

Bernard Teston

Robert Vion

La section 34 regroupe les disciplines consacrées aux sciences du langage et plus généralement aux systèmes sémiotiques. Ces disciplines, et en tout premier lieu la linguistique, ont pour objet l'étude scientifique du langage humain à travers l'étude de la diversité des langues. Parler de langage renvoie à ce constat : les hommes parlent et ils sont les seuls à le faire. L'étude du langage apparaît ainsi comme un des moyens privilégiés pour étudier ce qui est une capacité de l'espèce humaine. Quant aux langues, il s'agit de déterminer, de la manière la plus générale mais aussi la plus adéquate possible, les propriétés qui les caractérisent par rapport à d'autres systèmes de signes existants ou envisageables. Parmi ces propriétés, on cherche à discriminer lesquelles sont universelles et lesquelles sont particulières, et à voir dans quelle mesure ces dernières peuvent être conçues comme des variations paramétrées. La linguistique se situe du côté des sciences empiriques dans la mesure où (i) il y a un impossible de langue (tout ne peut pas se dire), qui n'est pas d'ordre matériel puisque ce qui ne se dit pas peut être prononcé, et (ii) elle peut construire des hypothèses réfutables à partir de l'observation des données. Les données de langue sont précisément constituées de contrastes (jugements différentiels) entre ce qui se dit et ce qui ne se dit pas, comme les suivants :

- (1) a De qui as-tu vu le frère ?
 b *De qui as-tu parlé au frère ?

- (2) a Le boulanger coupe le pain / *le boulanger est coupant / *un boulanger coupant
 b Le couteau coupe le pain / le couteau est coupant / un couteau coupant

À partir de séries de contrastes de ce type, le linguiste élabore des hypothèses susceptibles de rendre compte des possibilités d'agencement des marques linguistiques et des rapports qu'elles entretiennent les unes avec les autres et avec le contexte (mise en corrélation de certains contrastes, généralisations basées sur le comportement identique de certaines marques à certains tests, hypothèses sur l'origine des contrastes, etc.). Il exprime ces hypothèses dans des systèmes de représentation plus ou moins formalisés. Ces systèmes de représentation doivent ensuite être confrontés aux données (anciennes et nouvelles), comme cela se pratique dans les autres sciences empiriques, afin d'éprouver le bien-fondé des hypothèses qu'ils expriment.

En dernière analyse, l'objectif des sciences du langage est de décrire comment l'agencement de certaines marques matérielles (phoniques ou gestuelles dans les langues des signes) permet aux hommes de produire de l'interprétation socialement partagée, ce processus de production du sens s'intégrant lui-même dans des suites d'actions socialisées.

1 - REMARQUES LIMINAIRES

Le présent rapport a été préparé sur la base de la discussion qu'a suscitée au sein de la section 34 le prérapport conjoncture d'une part, sur la base d'entretiens complémentaires avec d'autres collègues d'autre part. Ce prérapport avait lui-même été élaboré à partir d'un court mémoire demandé aux membres de la section 34 sur la situation dans leur domaine de compétence, et d'un questionnaire envoyé à ces mêmes membres et à quelques dizaines de collègues extérieurs (en France et à

l'étranger). Ce questionnaire reprenait l'essentiel du document global établi par le Service d'Action Stratégique du CNRS. Trois raisons motivèrent ce choix : le délai très court qui nous était imparti, le fait qu'établir un bon questionnaire est un travail qui requiert des compétences qui ne s'improvisent pas, enfin la reprise du questionnaire existant permettait de mieux faire percevoir ce que visait le SAS et, corrélativement, d'appréhender plus justement la spécificité des sciences du langage vis-à-vis des sciences dites dures. La version finale du rapport présentée ici n'essaye pas d'effacer complètement certaines variations de ton ou de rythme, qui tiennent à la diversité des sources utilisées et à la sensibilité propre à chaque sous-discipline. Dans bien des cas, le faire eût été déformer le contenu ou en forcer l'interprétation. Ces variations rappellent aussi que ce rapport est une œuvre à plusieurs voix.

Ce rapport est centré sur la situation de la discipline au plan international. À plusieurs occasions cependant, la situation nationale a été évoquée dans les réponses au questionnaire ou dans les minimémoires. Quand des informations de cette nature ont été reprises, cela est explicitement mentionné. Les limites de ce rapport tiennent principalement au fait que l'enquête menée par le biais du questionnaire est restée partielle : tous les domaines ne furent pas couverts et la couverture des domaines ne fut pas uniforme. Parmi les domaines insuffisamment représentés ici, citons les recherches sur les langues des signes et la créolistique. Nous espérons néanmoins qu'en l'état ce rapport contribue à dégager une vue générale mais fidèle de notre discipline, à en faire saisir les lignes de force et de faiblesse, même si une mise en perspective fait parfois défaut. S'il réussissait en outre à susciter une discussion plus large, l'un de ses buts principaux serait atteint.

2 - PANORAMA DE LA DISCIPLINE

2. 1 SITUATION STRUCTURELLE DE LA LINGUISTIQUE

D'un point de vue très général, la linguistique se trouve prise dans une tension liée au fait qu'elle doit satisfaire trois objectifs principaux. Le premier correspond à son objet traditionnel, à savoir l'accroissement des connaissances qu'ont les hommes sur les langues et le langage par la description scientifique de ceux-ci. Cet objet ne répond à aucune finalité propre, si ce n'est de satisfaire la curiosité humaine. Le second objectif est de satisfaire la demande accrue de connaissances linguistiques que réclame le développement de l'ingénierie linguistique, connue aussi sous la dénomination d'industries de la langue. Dans cette perspective, le savoir produit par les linguistes se trouve finalisé. À ce titre, on exige de lui qu'il soit le plus possible explicite, systématique, cumulatif, utilisable, et accessible⁽¹⁾. Le troisième objectif, moins souvent mis en avant, est de répondre aux besoins de politique linguistique qui se font jour à travers le monde. Très sommairement, il s'agit de mettre en œuvre le savoir linguistique pour donner une visibilité et une assise institutionnelle à des langues minoritaires qui ne sont en général pas ou peu écrites (confection de grammaires, de dictionnaires, de manuels, etc.). Dans ce cas encore, le savoir du linguiste est finalisé.

En ce qui concerne les deux premiers objectifs, la situation qu'on vient d'esquisser n'est pas nouvelle. Ce qui l'est plus, c'est la diversification et la progression de la demande de la part des technologies. Dans la mesure où il s'agit, semble-t-il, d'une tendance lourde, il importe de ne pas l'ignorer. Deux points sont à souligner. Le premier est qu'il n'y a pas nécessairement d'antagonisme entre les deux tendances. Le savoir dont les industries de la langue ont besoin recouvre largement le savoir que cherchent à atteindre les recherches linguistiques classiques et a fortiori informatisées. Il doit

simplement répondre à des exigences nouvelles, en général plus fortes (mais pas toujours). Le second point est que les orientations dictées par le second objectif ou liées à lui ne doivent pas à elles seules déterminer les orientations de la discipline.

En ce qui concerne le troisième objectif, il faut souligner que l'expertise du linguiste est aujourd'hui requise par les représentants de nombreux peuples dont les langues ne sont ni standardisées, ni modernisées, et par les gouvernements d'états multilingues (la majorité des états du monde) pour concevoir, et parfois exécuter, une politique et une planification linguistique en faveur des langues minoritaires. Se mettre en posture de répondre à de telles demandes ne manque pas d'avoir des conséquences sur les intérêts, les thèmes et les méthodes des spécialistes des langues ou des aires linguistiques concernées.

Sans que cela constitue à proprement parler des objectifs, il faut noter que la linguistique produit des savoirs qui reçoivent une finalité dans deux autres domaines : l'enseignement des langues (cf. § 2. 2) et le traitement de certaines pathologies. Ce dernier concerne le contrôle thérapeutique et la rééducation des atteintes de la voix (dysphonies morphologiques ou neuromotrices), de la parole (dysarthries traumatiques ou neuromotrices), du langage (aphasies, dyslexies, etc.) et de la perception auditive (intelligibilité à travers prothèses et implants). Ces applications cliniques de la recherche linguistique prennent une importance croissante dans les domaines de l'ORL, de l'orthophonie et de la neurologie. Elles ont acquises un statut international avec la création de l'International Clinical and Linguistic Association.

Il importe de noter que la linguistique est dans une situation structurelle très particulière par rapport à son objet d'étude empirique. En effet, l'échantillon de langues sur lesquelles on possède des données en suffisance est très faible (2 à 3 % de l'ensemble des langues humaines existantes, soit cinq à six mille – cf. § 5), et on dispose de données, très variables en quantité et en qualité, sur environ 10 % des langues. Ce qui est très peu. Des actions ont été entreprises au niveau international pour remédier à cette situation.

Soulignons enfin que les sciences du langage occupent une place unique vis-à-vis de la majorité des sciences humaines, dans la mesure où à la fois le matériau empirique de ces dernières et les objets qu'elles produisent sont des discours, des productions langagières. De ce point de vue, les sciences du langage – et notamment les sous-disciplines qui s'attachent à étudier les textes, les discours ou les conversations – peuvent fournir aux autres sciences humaines des aides précieuses pour l'analyse de leurs données (quand bien même les faits qui les intéressent ne sont pas de nature linguistique).

2. 2 TENDANCES PAR DOMAINES ET PAR AIRES

Cette partie présente sous forme synthétique les réponses au questionnaire conjoncture et le contenu des minimémoires écrits par les membres de la section relatifs à la conjoncture internationale. Les informations se rapportant à la situation nationale ont été gardées pour le rapport sur la conjoncture en France.

Les trois derniers paragraphes complètent cette partie en adoptant une présentation par aires géographiques. Il aurait été souhaitable d'avoir aussi des informations sur l'Australie et l'Océanie, aires pour lesquelles la couverture descriptive s'est notamment améliorée.

Histoire et épistémologie des sciences du langage

Durant les vingt dernières années, l'histoire des théories linguistiques s'est développée de manière sans précédent (congrès, revues, enseignements, monographies, ouvrages de synthèses). Il en résulte une nouvelle image de ces disciplines dont on reconnaît qu'elles figurent, avec les mathématiques, parmi les plus anciennes dont les noyaux théoriques se soient constitués et aient acquis une indéniable stabilité sur le très long terme. Il s'agit également de domaines riches d'application techniques exploitées systématiquement depuis la naissance de l'écriture. L'amélioration des connaissances générales sur les schémas de développe-

ment ouvre de nouveaux chantiers, comme l'analyse comparée des traditions indépendantes ou celle des conditions d'invention et de développement de nouvelles catégories. L'analyse épistémologique des structures de validation des connaissances et des modalités d'explication en œuvre dans les recherches contemporaines a progressé, mais reste encore en retrait de ce qu'on observe pour les disciplines relevant des sciences de la nature.

Phonétique, phonologie

Points qui ont constitué – ou sur lesquels il y a eu – des avancées : nouvelle caractérisation des unités phonologiques (redéfinition des traits phonologiques) et prosodiques (syllabe, pied, mot prosodique etc.) ; convergence accrue entre phonologie et phonétique (reflux de la phonologie abstraite) ; représentations autosegmentales ; développement de la théorie de l'optimalité et abandon des approches par règles ; application de la prosodie à la synthèse de la parole ; meilleure compréhension de la prosodie grâce à l'étude de textes oraux longs, étude du rapport geste et voix dans l'échange linguistique ; étude des langues des signes. Les débats les plus vifs ont trait à la nature des constituants (donnés vs émergents), à la nature des représentations et des frontières prosodiques, à la relation syntaxe/prosodie, à la comparaison de la théorie de l'optimalité et du programme minimalistes comme approches des phénomènes prosodiques.

Parmi les centres d'intérêt nouveaux ou émergents, il faut compter la dispersion adaptative, la prosodie issue de la phonologie non linéaire, les phénomènes intonatoires, l'élaboration de grammaires harmonique⁽²⁾ et l'intégration des contraintes articulatoires dans l'élaboration des systèmes phonologiques.

Au nombre des outils conceptuels jouant un rôle important, il faut citer les concepts empruntés au connexionnisme (réseaux, seuils quantitatifs, etc.), la théorie de l'optimalité – qui relève des approches harmoniques – ayant partie liée avec ce courant (bien qu'étant une approche symbolique).

Syntaxe

Parmi les avancées réalisées ces dernières années, nous retiendrons : la description et le classement des verbes ; l'élaboration de descriptions cohérentes intégrées (c'est-à-dire prenant simultanément en compte plusieurs aspects de l'analyse linguistique : syntaxique, phonologique, sémantique...) ; une meilleure spécification des rôles impartis à la syntaxe et à la sémantique dans la description linguistique (un appariement plus clair dans les représentations entre les propriétés syntaxiques et les propriétés lexicales ou argumentales). Indépendamment des débats qui concernent les rapports entre la linguistique et les sciences cognitives, deux débats importants animent la communauté à l'heure actuelle : la relation entre représentation et observables : la représentation doit-elle se limiter aux observables *vs* incorporer des entités non observables (e.g. des catégories vides) ? La portée des contraintes : sont-elles universelles *vs* particulières aux langues ?

Au nombre des outils conceptuels, notons : le développement d'approches dynamiques (l'idée étant que parler, c'est faire évoluer un état d'information, cf. § Sémantique) ; le développement et la diffusion de formalismes déclaratifs explicites permettant aux théories grammaticales de lier implémentation et mise à plat des analyses. L'émergence de catégories descriptives reconnues permettant de cerner certaines classes de phénomènes (par exemple, les structures à extraction). La multiplication des descriptions approfondies de langues dites "exotiques" menées de première main (par ou en collaboration avec des locuteurs natifs) constitue l'une des tendances majeures de ces dernières années. L'apparition de travaux de plus en plus nombreux faisant le lien avec la sémantique lexicale constitue l'autre tendance importante.

Sémantique théorique et descriptive

Cette sous-discipline fut longtemps considérée comme le domaine du subjectivisme et est restée de ce fait la parente pauvre de la linguistique. Ces dernières années ont vu des avancées notables, liées au développement d'approches qui allient formalisation et description linguistique fine (elles

s'appuient le plus souvent sur de nombreuses études descriptives). On peut inclure parmi ces avancées, dans l'héritage déjà ancien légué par Montague, la description précise de quelques homomorphismes fondamentaux (syntaxe sémantique, compositionnalité). Même si l'approche montagovienne paraît dépassée, elle a constitué un terreau sur lequel ont pu se développer beaucoup des approches actuelles. On peut y ajouter le traitement de l'anaphore au moyen de structures de représentation sémantique originales (e.g. la DRT, Discourse Representation Theory), l'analyse du pluriel, des génératives, de la quantification (quantificateurs généralisés). Les résultats obtenus dans la description des phénomènes touchant au temps, à l'aspect ou à l'espace, à la négation, même s'ils demeurent inégaux, sont à mettre au crédit des avancées (cf. aussi § Pragmatique, énonciation... *infra*).

Dénormes lacunes subsistent cependant, comme l'absence d'une description un peu complète et fine des quantificateurs des langues naturelles. En sémantique lexicale, la description des prépositions et des verbes locatifs a permis d'établir qu'il y a une distinction entre espace géométrique d'une part et espace linguistique et cognitif d'autre part. Les travaux en sémantique cognitive, plutôt descriptifs que formels, ont enrichi notre connaissance de la représentation linguistique de l'espace et de la catégorisation dans les langues. Liée à la problématique structuraliste, la question de la structuration sémantique en champs lexicaux connaît un regain d'intérêt de la part d'études automatiques de corpus spécialisés qui s'efforcent de construire automatiquement les relations sémantiques qui se mettent en place dans le texte, et entre texte et contexte.

L'un des principaux débats actuels concerne la nécessité de structures de représentation intermédiaires (*vs* une interprétation directe). On peut déplorer qu'il n'y ait pas de débat de fond en sémantique formelle, notamment par rapport à l'IA (intelligence artificielle). Les avancées mentionnées plus haut sont liées à l'utilisation de logiques d'ordre supérieur et du lambda-calcul typé. Cependant, certains outils de l'informatique théorique continuent à être ignorés (démonstration automatique, interrogation de bases de

connaissances...). Il faut signaler aussi l'émergence de sémantiques dynamiques qui se fondent sur l'idée que la signification se construit en contexte et qu'interpréter une phrase, c'est mettre à jour un état d'information existant (une base de connaissances) et créer du même coup un nouveau contexte pour des mises à jour ultérieures. En inscrivant le contexte, l'interprétant, et l'énonciateur au cœur du dispositif théorique, ces approches dépassent la traditionnelle opposition entre sémantique et pragmatique.

Morphologie

Les avancées sont à la fois conceptuelles et descriptives. Voici les principales : la mise en cause de la notion classique de morphème ; le remplacement des approches basées sur des règles par des approches basées sur des contraintes ou des approches harmoniques ; une répartition plus claire des phénomènes entre morphologie, morphophonologie et phonologie ; une meilleure compréhension de la notion de paradigme (et conséquemment du syncrétisme et de l'allomorphie).

Du point de vue des thématiques abordées, la thématique des processus refait surface après que la thématique de la configuration a dominé le paysage. On constate un grand nombre d'études sur la flexion, les clitics, la structuration des paradigmes, l'incorporation, les unités polylexicales (composés ou autres). Une attention beaucoup plus grande est portée aux phénomènes irréductibles, irréguliers ou marginaux, en bref à tout ce qui constitue la rugosité des langues et ne se laisse pas aisément capter par des théories bien huilées. La problématique des rapports entre construction de la forme et construction du sens des unités lexicales et, plus largement, de l'inscription de la signification dans la forme, est traitée dans quelques travaux sans constituer un courant d'étude majoritaire (ce qui s'explique par le fait que beaucoup de morphologues sont à l'origine des phonologues). Les débats importants touchent la notion de morphème, la déclarativité vs la séquentialité des traitements, les paradoxes de parenthésage, l'universalité des contraintes, l'interaction des contraintes (e.g. leur hiérarchisation), la morphologie scindée. Le courant connexionniste envisage une approche pondérée

de la morphologie (le modèle initial fut proposé pour la flexion ; il est repris et adapté par quelques travaux en linguistique informatique sur les unités polylexicales). Au rang des outils conceptuels ou descriptifs nouveaux, on doit mentionner la notion d'affixe syntagmatique (pour décrire la cliticisation), l'utilisation des mécanismes d'unification pour régler l'héritage de propriétés (traits d'accord, traits idiosyncrasiques, e.g. classe de déclinaison), le développement des approches harmoniques.

Typologie

L'essor de ce domaine de recherche date, semble-t-il, des travaux de Greenberg (1966) sur les universaux de langue. Les avancées les plus notables se sont produites dans le domaine de la syntaxe et, dans une moindre mesure, de la sémantique. Cela correspond au fait que les critères syntaxiques (ordre des mots, structure des syntagmes, etc.) ont été pris en compte en sus des critères phonologiques et lexicaux qui longtemps prévalurent. Les thématiques les plus porteuses concernent : les universaux de langue (de forme, de substance), l'ordre des mots, les relatives, les causatives, la problématique du sujet et du thème, la question du classement des langues, le traitement de corpus. L'un des principaux débats concerne l'importance respective des facteurs internes et externes. Dans cette optique, il faut noter que l'utilisation d'espaces naturels régionaux est de plus en plus mobilisée pour l'établissement des typologies. Au plan conceptuel, les outils utilisés sont déjà anciens et bien rodés.

Traitement automatique des langues (TAL)

Au nombre des avancées, mentionnons les études sur gros corpus permettant d'étudier la variation et la structuration des textes, les résultats encourageants obtenus dans le domaine de l'extraction automatique de termes (terminologie), la mise au point de systèmes opératoires pour décrire les processus d'acquisition ou de compréhension. Les thématiques qui se développent sont nombreuses : l'intégration de la sémantique lexicale dans les dictionnaires, la mise au point de systèmes robustes

fonctionnant sur le tout venant des textes, l'extraktion automatique de termes à l'écrit comme à l'oral, la lexicographie informatique, les résumés automatiques, la compréhension et la génération automatique, le dialogue homme/machine, la traduction assistée. La possibilité d'évaluation objective des résultats du TAL, l'approche statistique vs par règles, les approches discrètes vs continues constituent les principales questions faisant l'objet de débats. Trois thèmes sont relativement nouveaux : le développement des approches mixtes (statistiques et par règles), le traitement automatique de phénomènes pragmatiques, l'intérêt accru pour les sciences de la cognition. Au rang des outils conceptuels et formels, il faut compter surtout les logiques non classiques, les formalismes d'unification, et les réseaux connexionnistes.

Psycholinguistique

Des avancées notables ont été réalisées dans les domaines de la perception de la parole, de la lecture (incidence de la morphologie et de la syntaxe sur l'activité oculaire), de l'acquisition du langage (rôle de la prosodie), du bilinguisme. Nos connaissances concernant les rapports entre compétences linguistiques et organisation cérébrale ont également fait des progrès sensibles, grâce notamment aux techniques d'imagerie et à l'étude des troubles du langage (lésions cérébrales, sénescence, autisme). Les modèles connexionnistes sont très largement utilisés (reconnaissance des mots, acquisition de la morphologie). On note un intérêt récent pour les modèles à satisfaction de contraintes dans le domaine de la compréhension d'énoncés. Au chapitre des débats : l'opposition modularité/interactivité, la question de l'apprenabilité (learnability) des langues, la pertinence d'un recentrage du cognitif sur l'anthropologique, la cognition située, la possibilité d'étudier des discours indépendamment des cadres psychosociaux dans lesquels ils s'inscrivent. Sont considérées comme nouveautés : les approches interlangues (abordées à travers des modèles du type satisfaction de contraintes), l'instauration d'un dialogue entre les sémiotiques (verbale, corporelle, perceptive ou pratique).

Pragmatique, énonciation, dialogue, interaction verbale

En pragmatique, les recherches se poursuivent en théorie des actes de langage, qu'il s'agisse d'actes isolés ou d'actes en discours (monologal comme dialogal). La localisation théorique du champ fait l'objet de controverses allant d'une simple articulation avec la sémantique à l'existence d'une discipline autonome dont les rapports à la linguistique restent à définir.

Les études en énonciation ont confirmé, depuis Benveniste, l'opinion selon laquelle le sujet parlant ne pouvait être considéré comme le maître incontesté de sa propre parole. Outre le développement d'une approche interlocutive de l'énonciation, nous assistons à l'élaboration de concepts destinés à rendre compte de l'hétérogénéité du sujet comme de l'énonciation (polyphonie, mise en scène énonciative). Les recherches en énonciation mettent en avant l'idée de marquage : les acteurs langagiers laissent dans leurs discours des marques de leur présence et des opérations ou activités qu'ils accomplissent. Trois problématiques s'y distinguent : une analyse de la subjectivité dans le langage, une théorie de la référence postulant que le sens d'un énoncé est l'image de son énonciation, une approche actionnelle focalisée sur les opérations et/ou activités. Dans ce cas de figure, les activités concernées portent soit sur la production globale du discours, soit sur des aspects nettement plus spécifiques comme la reformulation ou la gestion du "topic". Par ailleurs, l'étude des relations entre langage et subjectivité et inconscient demeure un thème important. L'étude des phénomènes météonciatifs donne lieu à des travaux novateurs (distanciation du sujet, autocommentaire etc.). Dans les enjeux, il faut noter l'idée selon laquelle l'énonciation pourrait présenter un corps théorique et méthodologique suffisamment conséquent pour rapprocher deux types d'analyse totalement disjoints jusqu'à présent : les analyses de discours et les analyses conversationnelles.

Les analyses conversationnelles ont mis en lumière certains aspects du fonctionnement langagier : mécanismes des tours de parole, rituels d'ouverture et de clôture, construction de la relation sociale par la parole, etc. Pour intégrer la variabilité

socioculturelle, le besoin s'est fait sentir de sous-catégoriser les divers types d'échanges conversationnels. Parmi les problématiques élaborées dans le domaine, on peut reconnaître cinq types : les approches visant à établir une sorte de grammaire de l'interaction, les approches issues de l'ethnométhodologie et perpétuant l'analyse des modes d'enchaînement des actes de parole, les approches cherchant à articuler analyse conversationnelle et théorie de l'action, les approches fonctionnelles de l'interaction visant à rendre compte de la globalité des comportements communicatifs, enfin les approches cherchant à articuler interaction et énonciation.

La notion d'interaction verbale, en plaçant au principe de la parole la relation interlocutive, conduit à poser tout énoncé dans une chaîne comme réponse à un énoncé antérieur et anticipation sur la réponse prévue. Ce qui engage à un déplacement méthodologique d'importance en analyse de discours : replacer le texte dans l'interaction dont il est une unité, décrire les marqueurs de dialogisme.

Lexicologie et lexicographie

Outre la langue générale, ces sous-disciplines concernent de plus en plus les domaines de spécialité avec leurs descriptions spécifiques. À côté d'un besoin terminologique important lié au développement des technosciences, la description et l'exploitation des grands corpus de spécialité s'affirme de plus en plus nécessaire pour les fonction de décodage/encodage des textes scientifiques et techniques. C'est un secteur où linguistes lexicographes et physiciens, chimistes, biologistes, scientifiques de terrain sont amenés à travailler ensemble. On aborde par ailleurs les domaines des Sciences de l'Homme où les méthodes d'analyse doivent, elles aussi, tenir compte des interférences entre vocabulaire banal ou général et vocabulaire spécialisé. La lexicologie connaît actuellement une période de restructuration et de reformulation de ses problèmes, en partie à cause des nécessaires traitements automatisés que les descriptions doivent prévoir.

Didactique

La conjonction d'analyses typologiques et descriptives de l'économie phonatoire est citée comme une avancée dans ce domaine. Thématiques : didactique de la prosodie des langues étrangères, phonétique contrastive, correction phonétique ponctuelle. Principaux débats : les théories de l'âge critique, le débat acquisition/apprentissage. Est considérée comme une approche nouvelle : l'analyse de la didactique des langues étrangères en relation avec l'activité cérébrale.

Au-delà des questionnements spécifiques concernant la didactique du français langue maternelle (DFLM) ou la didactique du français langue étrangère (DFLE), c'est le problème de la modélisation de la didactique des langues étrangères (DLE) en général qui se pose aujourd'hui. Si on ne voit que des avantages aux divers rapprochements possibles entre ces didactiques, des obstacles demeurent cependant, essentiellement d'ordre pratique, liés aux habitudes des intervenants et des institutions. Il faut en effet à la fois considérer que la recherche a intérêt à exploiter les évidentes transversalités entre DFLM et DFLE et que l'intervention didactique a l'obligation de tenir compte de deux situations d'enseignement/apprentissage fort différentes l'une de l'autre. Ainsi, entre DFLM et DFLE, l'identité vient de la matière enseignée : la langue française, alors qu'entre DFLE et DLE, l'identité repose sur le mode d'intervention didactique : la langue étrangère. Cependant, aujourd'hui, les territoires se recouvrent par les multiples situations de contacts de langues et de mobilité des personnes. Même dans un pays politiquement monolingue comme le nôtre, les notions de langue maternelle et de langue étrangère sont floues et amplement à revoir à l'épreuve des réalités de terrain. Entre autres, les enseignants dits de langue maternelle se trouvent de plus en plus dans leur classe en position d'enseignants de français langue étrangère.

Il faut donc bien constater que la séparation des domaines didactiques, historiquement fondée, apparaît épistémologiquement problématique. Reconnaître des spécificités aux diverses didactiques ne signifie pas que les cloisonnements doivent se maintenir. Bien au contraire, les transversalités semblent suffisantes pour que les spécificités

soient traduites en termes de variations. Un champ unifié, depuis longtemps souhaité, s'ouvre donc pour des recherches qui sont encore à faire.

Sémiotique (domaine français surtout)

Le rayonnement de la sémiotique depuis la France est un constat de fait. Est-ce sa position de force qui lui permet d'affronter, lucidement, une mutation exigée par les avancées d'autres disciplines, telles que les cognosciences, ou celle des nouvelles technologies ? Quoi qu'il en soit, en tant que discipline ayant pour objet la construction du sens, la sémiotique est en mesure i) de poser pertinemment des questions quant à la perception, la catégorisation, la diversité des structures conceptuelles selon les cultures, et ii) de formuler des hypothèses nouvelles qu'elle est en mesure de tester au moyen de l'outillage méthodologique dont elle dispose.

Ainsi en va-t-il de l'“hypothèse tensive” qui, au premier plan des thèmes de recherche récents, met l'instabilité comme facteur de production du sens. Les enjeux théoriques d'une telle focalisation sont considérables pour l'ensemble des sciences du langage, qui, depuis leur fondation, tendaient à fournir au chercheur des objets relativement stables, voire discrets. Alors qu'au regard du signifié saussurien, l'omniprésence du signifiant telle qu'appréhendée par Lacan tranche encore comme une outrance ; alors que les travaux sur la cohésion textuelle, sur les relations interphrastiques n'ont pas livré leur dernier mot, voilà que la problématique paraît dépassée par l'intérêt que présente l'instabilité comme figure signifiante. Un retournement s'opère qui situe l'énonciation non plus aux marges du fait langagier mais en son centre. L'analyse des processus tend à supplanter celle d'unités discontinues organisées en structures autonomes.

L'élaboration du discours – littéraire ou pas – se décrit par des configurations discursives. Le champ de la rhétorique abordé selon cette optique apparaît alors comme celui de la régulation et de la modalisation de tensions sous-jacentes aux discours. Il devient possible de dégager des “styles tensifs” caractérisés, respectivement, par leur tempo, leur intensité, le rythme de la forme de leur contenu.

Les équipes travaillant en France dans cette perspective sont étroitement connectées avec plusieurs centres étrangers (en Italie, au Brésil, Portugal, Canada, Danemark).

Linguistique historique

Les études en syntaxe historique n'ont vraiment redémarré que dans les années 70. Deux approches se sont succédé : la première, formelle et inspirée de la Grammaire générative de l'époque, conserve peu d'adeptes. La seconde, fonctionnelle et développée en Californie et en Europe (Givón, Traugott, Hagège, Heine, Hopper), prédomine aujourd'hui. On lui doit d'importants travaux sur la grammaticalisation. Il n'y a pas eu d'avancée spectaculaire en linguistique historique. S'il demeure toujours impossible d'expliquer véritablement les causes du changement grammatical, il devient possible, en revanche, de mieux comprendre le détail des mécanismes de ce changement. L'un des principaux débats concerne l'importance respective des facteurs internes et externes. Les deux mécanismes internes sont ceux qu'avait déjà dégagés Meillet en 1912 : l'analogie et la grammaticalisation, parfois redéfinis comme extension (pour l'analogie) et réanalyse (pour la grammaticalisation). Un troisième mécanisme, externe, a été rajouté : l'emprunt syntaxique. Concernant le changement phonologique, deux approches nouvelles sont à noter : des études de changement en temps apparent d'une part, des études de type probabiliste de l'autre. L'accès à des gros corpus informatisés et à des outils informatiques va probablement conduire à modifier les modes de travail (recherche sur des corpus exhaustifs au lieu d'exemples clairsemés).

Linguistique africaine

L'Afrique renferme environ le tiers des langues de la planète. Ces dernières années, un effort sans précédent a été déployé pour étudier ce patrimoine (notamment en ce qui concerne les langues bantoues, mais aussi oubanguiennes et nilo-sahariennes). En phonétique et phonologie, la linguistique africaine a permis de mettre en évidence le rôle joué par l'avancement de la langue (trait ATR : “Advanced Tongue Root”) dans l'harmonie vocale des langues africaines ; elle a été à l'origine de

l'élaboration des modèles phonologiques multilinéaires (pour rendre compte des systèmes tonaux). En syntaxe, elle a contribué à mieux dégager deux modèles de l'accord, l'un basé sur la distinction masculin/féminin, l'autre basé sur la distinction entre classe des humains et classes à valeurs variables. Pour les verbes, le phénomène de la sérialisation (plusieurs verbes formant séquence) a été bien étudié. Ce type de construction, qui se rencontre aussi dans les créoles, semble intermédiaire entre l'auxiliation et la séquence de propositions.

Asie

Des efforts très importants ont aussi été déployés pour étudier le patrimoine des langues d'Asie Orientale (langues et dialectes de Chine pour l'essentiel) et d'Asie du Sud-Est. En phonologie, de nombreux travaux ont fait progresser la reconstruction du chinois ancien et du chinois moyen. Ce sont des travaux sur les dialectes chinois qui furent à l'origine de la théorie de la diffusion lexicale. En syntaxe et sémantique, les principes et paramètres chomskyens ont été systématiquement testés sur le chinois, ce qui a conduit à des révisions. Le phénomène des verbes sériels a aussi été très bien étudié par les fonctionnalistes.

Amérique

Notre connaissance des langues indiennes d'Amérique – et plus particulièrement d'Amérique du Sud – s'est notamment enrichie ces dernières années. Des ouvrages synthétiques sur la parenté et la typologie des langues ont été édités récemment (langues de l'Amazonie). L'essor des courants de pensée fonctionnaliste-typologique aux États-Unis, la présence en Amérique latine de linguistes européens intéressés par les langues indiennes, la création de centres de recherche au Brésil, en Colombie, en Argentine et ailleurs, sont autant de facteurs qui ont permis l'apparition de nombreuses et nouvelles descriptions. L'analyse plus précise de phénomènes anciennement repérés dans l'aire en question comme la polysynthèse, l'incorporation nominale, les classificateurs, l'ergativité, l'harmonie nasale, etc. ont fait progresser la réflexion mondiale sur ces sujets.

2. 3 PÔLES D'INTÉRÊT

Sont résumés ici quelques-uns des secteurs sur lesquels se concentre la recherche.

- Le lexique. Ce domaine est revenu sur le devant de la scène depuis une quinzaine d'années pour des raisons à la fois théoriques (évolution des théories linguistiques) et pratiques (traitement automatique de grands corpus) ; deux choses nouvelles sont à noter : d'une part, le fait qu'on cherche à l'articuler sur d'autres domaines de la linguistique ; d'autre part, le souci d'exhaustivité dans la description qui apparaît dans beaucoup de travaux (constitution de classes de verbes, de noms, etc.). La multiplication des travaux sur le lexique concerne aussi bien la linguistique classique que la linguistique informatique.

- Les phénomènes prosodiques et supra-segmentaux (tonologie, intonation) en phonologie et en phonétique. La phonologie est probablement l'un des domaines où la description a le plus progressé (type et nombre de faits). Depuis le Sound Pattern of English (1968) de Chomsky et Halle, son outillage théorique a connu des renouvellements constants, généralement motivés par l'examen de nouveaux types de faits, comme en témoignent les nombreuses théories qui se sont succédé : phonologie lexicale, théorie autosegmentale, théorie du Charme et du Gouvernement, théorie de l'optimalité... La phonologie conserve un rôle moteur dans le développement et la propagation de certaines innovations théoriques tout en restant soumise par certains biais à l'influence de la syntaxe (e.g. le rôle des représentations arborescentes). La compréhension des langues des signes a beaucoup progressé et reste un secteur riche en travaux novateurs, dont la portée théorique ne saurait être sous-estimée (puisque au lieu d'être phonique, le substrat est gestuel).

- La typologie des langues. Les questions de typologie sont devenues un enjeu non seulement pour les typologues mais aussi pour les théories syntaxiques ou morphologiques.

- La sémantique et la question du sens. Le domaine de la sémantique, capital en soi, est aussi

celui où l'avancée descriptive conditionne le plus le développement de domaines comme la syntaxe ou la morphologie (nombre de phénomènes naguère improprement pris en charge par la syntaxe trouvent leur explication en sémantique). L'avancée dans ce domaine détermine également la mise au point de technologies performantes utilisant le savoir linguistique. Il faut insister sur le fait qu'aucune description, et a fortiori compréhension, des phénomènes sémantiques ne peut se passer d'instruments formels. C'est à ce prix seulement qu'on pourra programmer les hypothèses pour en vérifier la cohérence et l'adéquation descriptive par des moyens informatiques (les seuls envisageables vu le nombre des paramètres en jeu) (cf. note 1).

- La morphologie. Elle continue à donner lieu à un nombre considérable d'études tant en linguistique classique qu'en linguistique informatique (e.g. Morphologie à deux niveaux). L'ingénierie linguistique a mis au point des traitements opératoires pour des textes écrits, utilisables sur gros corpus.

- La syntaxe. La syntaxe demeure un pôle descriptif majeur, mais elle n'est plus envisagée per se comme avant. Ces dernières années n'ont pas vu émerger de nouveau grand modèle descriptif. La tendance est à la fois à l'analyse en profondeur et à l'élargissement de la couverture descriptive.

- Les langues en voie de disparition sont devenues un thème qui mobilisent de plus en plus de chercheurs. Des enquêtes et des témoignages ont permis de prendre conscience de la disparition probable d'un grand nombre de langues dans les prochaines décades (cf. § 5. 5). Aux États-Unis, au Japon, en Australie, des centres de recherche sont consacrés à cette question. Il s'agit moins d'étudier ces langues que de se donner les moyens d'en préserver la trace (recueil des témoignages des derniers locuteurs) ou, dans le meilleur des cas, de les revitaliser. Les méthodologies imposées par de telles situations suscitent un vaste débat.

- La question de l'origine des langues et du langage, sans être un pôle majeur, a donné lieu à des travaux marquants qui dénotent un regain d'intérêt pour cette question longtemps délaissée.

2. 4 PROGRAMMES DE RECHERCHES

Cette section est restée à l'état d'ébauche car son développement supposait des moyens beaucoup plus importants que ceux dont nous avons disposé. Elle visait à compléter les deux précédentes. L'idée est de faire un bilan (i) des programmes des recherches scientifiques (au sens où l'entendait Lakatos) qui se sont succédé ou ont occupé le devant de la scène en linguistique ces vingt dernières années, (ii) des principaux programmes institutionnels (du genre Eurêka) qui ont été lancés dans le même temps et d'estimer leur impact, (iii) de comparer les deux (degré de recouvrement, décalage thématique, importance du financement, retombées concrètes, etc.).

2. 5 CLIVAGES ET POINT DE RENCONTRE

Ce point aussi n'a été qu'ébauché.

Les préoccupations de l'ingénierie linguistique et de la linguistique classique (ou informatisée) ne sont pas les mêmes : d'un côté, il s'agit d'accroître les connaissances, de l'autre d'avoir un outil qui marche. Cette situation peut induire des dysfonctionnements difficilement récupérables si l'on manque de vigilance (par exemple, implantations liées à des choix théoriques qui s'avèrent rapidement dépassés mais dont on reste prisonnier à cause du coût que représenterait un changement).

Les questions de typologie paraissent constituer un point de convergence pour beaucoup d'études du fait de l'intérêt des descriptions particulières pour les études typologiques, et de l'intérêt de la dimension typologique pour les études particulières.

Le domaine TAL et cogniscience est cité comme celui où l'interaction interdisciplinaire est la plus active et la plus prometteuse.

3 - MÉTHODES ET MOYENS

3. 1 OUTILLAGE CONCEPTUEL ET FORMEL

Certains domaines n'ont pas connu d'innovation dans l'outillage descriptif et théorique qu'ils utilisent (e.g. la typologie). Pour les autres, les tendances suivantes ont été relevées :

- L'abandon progressif de la notion de règle pour décrire les phénomènes linguistiques constitue un fait marquant. En phonologie et morphologie d'abord, puis en syntaxe, on assiste à l'élaboration de modèles par contraintes (contraintes articulatoires et familles de contraintes e.g. les grammaires harmoniques, cf. note 2). Au lieu de formuler des règles effectuant des dérivations, il s'agit de proposer des contraintes hiérarchisées dont l'interaction limite les représentations de sortie possibles.
- Problématique de l'émergence. Il s'agit d'analyses accréditant l'idée selon laquelle les entités descriptives et théoriques (e.g. la syllabe) n'émergent que parce qu'elles se situent à la confluence de phénomènes appartenant à des ordres distincts qu'ils faut décrire comme tels. On essaye d'adapter cette problématique, liée au connexionnisme, à la question de l'émergence du sens.
- La phonologie autosegmentale a une emprise qui dépasse le domaine de la phonologie. Les représentations multiplanaires qu'elle a popularisées ont servi de modèle de représentation en dehors de cette dernière (est-ce un cas de diffusion épidémiologique d'un modèle ?).
- Le développement de langages de représentation sémantique explicites (e.g. la DRT) est un phénomène important en ce qu'il donne une assise scientifique qu'elles n'avaient pas aux théories sémantiques (il est possible de les tester).
- L'utilisation des logiques non classiques (non monotone, linéaire) se répand. Ces dernières sont souvent indispensables pour traiter les questions sémantiques classiques (anaphore, pluriel, quantification, argumentation, présupposition).
- L'utilisation des formalismes d'unification, qu'on retrouve dans tous les domaines (syntaxe, morphologie, phonologie). Cette démarche va de pair avec le développement de formalismes déclaratifs explicites.
- Nouvelle conception de la dérivation (syntaxique, morphologique, etc.). Celle-ci est envisagée comme consommation de ressources informationnelles et non plus comme l'application de règles de production (en Grammaire de la preuve, une dérivation est appréhendée comme la démonstration d'un théorème). Cette approche a surtout été développée par des travaux qui se situent dans l'orbite des grammaires catégorielles.
- Le développement des approches dynamiques en sémantique qui intègrent directement le traitement des données contextuelles dans le modèle : l'interprétation, c'est-à-dire la mise à jour d'un stock d'informations et la déduction de conclusions à partir de celui-ci, s'y fait toujours en contexte.
- En linguistique classique (ou informatisée), l'utilisation du modèle connexionniste reste relativement faible, malgré la nouveauté conceptuelle qu'il introduit. On s'en est servi surtout pour la description de phénomènes où le substrat linguistique est fortement impliqué (phénomènes phonologiques, morphologiques). Ce modèle ne semble cependant pas étranger au renouveau théorique qu'ont apporté certaines approches symboliques (notion de réseau, recul de la notion de règle, grammaires harmoniques, retour du quantitatif, etc.).
- Il existe deux conceptions majeures des mécanismes excluant l'impossible en langue. Dans la première sont impossibles (agrammaticales, mal formées, etc.) les représentations qui ne satisfont pas les conditions de bonne formation (i.e. les contraintes) s'appliquant à ce type de représentation. Dans la seconde, l'impossible (l'agrammatical, etc.) provient du fait qu'un plan de représentation (e.g. syntaxique) n'est pas apparié à un autre (e.g.

sémantique ou phonologique) avec lequel il devrait l'être. La première conception est la plus répandue pour l'instant (cf. l'impact de la théorie de l'optimalité), bien que son emploi dans tous les domaines reste problématique (en sémantique notamment).

- L'utilisation d'outils statistiques en combinaison avec des règles (en TAL) devient courante.

Cette présentation invite à quelques remarques d'ordre plus général :

On constate une spécialisation de plus en plus grande. Chaque domaine requiert des compétences sans commune mesure avec ce qui prévalait il y a quelques dizaines d'années (la phonologie est un bon exemple de cette évolution). Cela tient en partie à la sophistication accrue des théories (ce qui ne veut pas dire nécessairement leur amélioration).

Il serait intéressant de se demander quels sont les domaines (internes à la discipline ou externes) pourvoyeurs de modèles pour les autres (à discuter) : la phonologie (grammaires de contraintes, autoreprésentation des niveaux), la syntaxe (unification, modularité), l'intelligence artificielle et l'informatique (stockage des informations sémantiques, héritage).

Les discussions concernant certains domaines restent très confuses (celle concernant les attributions respectives de la syntaxe et de la morphologie par exemple). Les raisons de cette confusion sont diverses, mais elles tiennent en partie à des divergences d'ordre méthodologique (nature de ce qu'est un fait linguistique), terminologique (des termes identiques recouvrent des réalités différentes) ou au niveau des exigences qu'on s'assigne (caractère opératoire des mécanismes qu'on propose et évaluation ou non).

On constate une prégnance de certains types de représentation (les représentations arborescentes, par exemple), qui sont utilisés comme allant de soi alors qu'un questionnement à leur égard serait tout à fait salutaire.

La question de l'évaluation des nouveaux modèles proposés est rarement abordée.

3. 2 INSTRUMENTATION

Le recours à de larges corpus informatisés est déjà effectif ou très largement souhaité (corpus de données surtout, de références ; index). L'utilisation de ces corpus devrait permettre d'avoir une autre perception des phénomènes (élargissement des paradigmes, cas insoupçonnés) et rendre le test des hypothèses plus immédiat.

La production d'outils informatisés tels que dictionnaires électroniques, logiciels d'analyse ou d'exploration, etc. constitue l'autre aspect concernant l'instrumentation le plus souvent mentionné. Elle va de pair avec l'utilisation et la confection de gros corpus.

Dans les domaines liés à l'étude de la parole en interaction, d'autres instruments plus spécifiques ont été signalés (appareil de mesure du geste, capteurs de fréquences, etc.).

Dans quelques domaines (compréhension du langage en temps réel, analyse prosodique...), les grands équipements informatiques sont employés dans les analyses pluridisciplinaires (informatique, médecine) pour simuler les modèles théoriques.

En résumé, la constitution de corpus apparaît comme l'enjeu fondamental de l'instrumentation à l'heure qu'il est. Certains collègues rappellent avec pertinence que cette tâche nécessite une standardisation des informations (qui devrait être salutaire) et que de tels corpus n'ont de sens que s'ils présentent un accès aisément. Il a été souligné à plusieurs reprises que l'accès à des corpus littéraires, techniques ou scientifiques se heurte à des obstacles juridiques qui en freinent, voire en empêchent, l'utilisation à des fins de recherche scientifique. Il devient urgent de mettre en place une législation qui prenne en compte les objectifs de la recherche.

3. 3 ATTITUDES MÉTHODOLOGIQUES ET THÉORIQUES

Cette section a deux objets. D'une part, pointer des changements d'attitude de la part des cher-

cheurs qui nous paraissent signaler des tournants méthodologiques. D'autre part, recenser quelques-unes des lignes de tension qui parcourent la discipline. Un approfondissement et une discussion de ces vues seraient éminemment souhaitable.

Alors qu'il y a quelques années, l'utilisation d'un formalisme en syntaxe ou sémantique allait de pair avec l'adoption d'options théoriques fortes, on voit aujourd'hui de plus en plus de chercheurs, dans ces mêmes domaines, produire des descriptions linguistiques avec des hypothèses philosophiques très ténues. Ce constat pourrait être reformulé en disant que la distinction entre formalisme et théorie est devenue effective, ou encore qu'on assiste à une autonomisation du formalisme. Cela est particulièrement vrai des formalismes d'unification, notamment dans leur format HPSG (Head-Driven Phrase Structure Grammar = Grammaire syntagmatique à têtes guideuses), qu'emploient nombre de linguistes dans des domaines les plus divers (syntaxe, morphologie, phonologie). Deux raisons expliquent cette situation. D'une part on a affaire à de vrais formalismes (aux propriétés connues et démontrées) et non à de simples notations, d'autre part ces formalismes ont l'avantage de servir de métalangage commun, ce qui permet de mieux apprécier les divergences ou convergences entre les analyses.

L'idée que le cumul des connaissances joue un rôle fondamental dans la constitution de la science tend non seulement à être revendiqué mais également mis en pratique dans les sciences du langage (avec plus ou moins d'effet selon les domaines). L'élaboration de corpus et de bases de données participent de cette idée, bien qu'elle ne l'épuise pas.

La complexité de l'objet linguistique paraît mieux évaluée. Conséquences : une spécialisation accrue, des descriptions locales (moins de théories générales cherchant à expliquer l'alpha et l'oméga du langage). De là découle la nécessité d'une interaction entre spécialistes ayant des compétences diverses (linguistes, psychologues, informaticiens, mathématiciens, philosophes). Les pôles de recherche internationaux qui marchent bien sont ceux où une diversité complémentaire de ce type existe (Edinbourg, Sussex, Stuttgart, Saarbrück, Stanford, Columbus, etc.).

Points de méthode sur lesquels s'opposent les approches :

- Description globale vs locale (cf. supra) : les approches locales se donnent un domaine de faits limité à décrire (un "fragment de langue") qu'elles étendent au fur et à mesure que les outils d'analyse s'enrichissent. L'approche globale se donne pour objectif de produire une théorie de la langue (du langage). La Grammaire générative, depuis les origines, est typiquement une approche globale. La sémantique de Montague était locale.
- Description intégrée vs non intégrée. Les descriptions intégrées s'efforcent de fournir simultanément une analyse des divers aspects du signe linguistique (phonologie, syntaxe, sémantique, etc.), si indigente soit-elle. Les descriptions non intégrées ne s'occupent que d'un aspect. Les approches les plus récentes tendent à produire des descriptions locales intégrées.
- Représentations à visée opératoire (calcul) vs non opératoires. Les représentations ne sont pas une fin en soi mais des instruments aidant à noter les analyses et à les soumettre à l'épreuve. Elles sont opératoires si elles permettent d'effectuer un calcul, ce dernier étant un moyen de tester les hypothèses descriptives proposées. Beaucoup des représentations proposées en linguistique ne sont pas opératoires (et ne visent pas à l'être). La difficulté qu'il y a à élaborer des représentations opératoires varie grandement selon les domaines.

4 - ORGANISATION DE LA COMMUNAUTÉ

4. 1 POINTS SIGNALÉS

Ces points concernent surtout la communauté en France. Donnés ici pour mémoire, la plupart demandent à être mieux élaborés.

– Parmi les moyens de communication et de discussion, Internet et le courrier électronique sont salués comme les outils de communication qu'on attendait.

– L'absence d'une revue de linguistique non thématique d'envergure nationale, qui permette de présenter les recherches dans divers domaines, d'animer le débat (comparable à *Language*, ou au *Journal of Linguistics*, etc.) est déplorée.

– L'interdisciplinarité : elle varie selon les sous-domaines envisagés. On la rencontre avec les informaticiens, les ethnologues, les médecins, les historiens, les philosophes, les psychologues. Il faudrait consacrer une étude aux formes qu'elle prend (corédaction d'article, communication en doublette, etc.) et les domaines où elle est le plus fréquent.

– Obstacles au développement de synergies : l'opposition institutionnelle entre Lettres et Sciences en France, et la faiblesse de tradition logicienne dans les cursus de Lettres. Parmi les facteurs historiques, le fait qu'il n'y ait pas eu d'enseignement de la sémantique de Montague en France parmi les linguistes.

– Au sujet de l'enseignement de la linguistique en France : constat d'une absence de cursus commun en linguistique (et a fortiori pour les sciences du langage). Il est impossible de savoir, au vu de son diplôme, ce qui a été enseigné à un étudiant. Même les sous-disciplines centrales et fondatrices de la linguistique peuvent n'avoir jamais été étudiées.

– Les facteurs sociologiques semblent jouer un rôle considérable dans la validation des modèles théoriques (au plan international). Bien que conceptuellement dépassés, certains de ces modèles ne tiennent que par l'emprise institutionnelle qu'ils ont acquise. Il serait éclairant d'évaluer la part du poids institutionnel et de l'innovation scientifique qui revient à chaque modèle.

4. 2 QUESTIONS À CREUSER POUR UN BILAN

Dans la mesure où il est dans l'esprit d'un rapport de ce type de s'interroger aussi sur l'ancrage institutionnel et social de la discipline, il nous semble que les points suivants mériteraient d'être approfondis :

– Points forts, points faibles : quels domaines de la discipline sont très représentés, peu représentés ou pas représentés au CNRS et à l'université ?

– Type de production faite par les laboratoires : production de grammaires, de dictionnaires, de corpus, d'outils logiciels, ou d'analyses classiques (analyse de phénomènes linguistiques).

– Existe-t-il un seuil critique de population en deçà duquel il devient difficile pour une communauté de mener les débats que la science moderne demande ? Le nombre des linguistes paraît singulièrement faible en France si on le compare à celui d'autres disciplines (peu de départements de linguistique à l'Université, pas d'enseignement dans le secondaire).

– Déceler les facteurs de convergence ou de divergence entre les acteurs du domaine.

5 - LA LINGUISTIQUE DANS LA SOCIÉTÉ ET DANS LA CITÉ

Bien que non reliée directement aux thématiques de la recherche linguistique, cette dernière section concerne les linguistes pour deux raisons : parce qu'ils sont des acteurs sociaux et qu'à ce titre une réflexion sur la place qu'ils occupent dans la cité et la société est souhaitable ; parce que la langue reste un aspect très important de l'identité d'une société, qui renferme, de surcroît, de multiples enjeux.

Parmi les sujets évoqués figurent les suivants :

– Perception de la linguistique comme science. La linguistique occupe une place minime dans les revues et ouvrages destinés au grand public. L'image que s'en fait le commun des mortels est souvent très erronée (assimilée à l'étymologie ou à la comparaison des langues). Cette situation a plusieurs causes, en particulier le fait que le langage et les langues sont difficilement conçus comme objets d'étude. Il semble que la linguistique aurait à gagner à faire changer cette situation.

– Politique et langues : y a-t-il une place pour l'intervention des linguistes dans la cité lorsque des faits de langue sont en jeu ? (en regard l'interventionnisme des économistes, des sociologues, etc.). Quel est le rapport du linguistique au social, notamment à travers la politique de la langue, la planification linguistique, le traitement des langues minoritaires (niveaux d'enseignement à l'école, usage de ces langues dans les moyens modernes de commu-

nication), l'écriture des langues (question de l'orthographe, changements d'alphabet, etc.) ?

– Perception du français (en France et à l'étranger) et francophonie.

– Enseignement de la linguistique et des sciences du langage (cf. supra § 4. 1).

– Patrimoine linguistique. Il s'agit des langues en danger et des langues minoritaires. Les actions mises sur pied au niveau international sont de plusieurs ordres : sauvegarde – quand il est encore temps –, constitution de corpus, sensibilisation de la société à ces problèmes. D'après la LDUL (Language Documentation Urgency List), le nombre de langues qui disparaissent chaque année varie entre 12 et 50. À ce rythme, 10 % du patrimoine linguistique aura irrémédiablement disparu d'ici dix ans, et en 2100 ne devraient rester que mille langues sur les cinq ou six mille que compte environ la planète aujourd'hui.

Notes

(1) Il y a lieu de distinguer entre les industries de la langue (ingénierie linguistique) et la linguistique informatisée. Les premières interviennent dans l'élaboration des interfaces langagières que visent à incorporer les technologies modernes (traduction automatique (assistée), reconnaissance automatique des langues, résumage automatique, assistance téléphonique automatique, etc.). Bien que le savoir linguistique reste leur principale source de connaissance, elles peuvent légitimement utiliser tous les moyens susceptibles d'accroître leur efficacité (données sociologiques, statistiques, etc.). De plus, le savoir linguistique qu'elles utilisent peut être fragmentaire, voire approximatif, au regard des critères que retiennent la linguistique. La linguistique informatisée en revanche est la linguistique qui s'astreint à tester ses hypothèses par des moyens informatiques : recours au corpus (en amont et en aval), formalisation et programmation des analyses, évaluation de la cohérence de celles-ci à partir de situations modèles, simulation. La linguistique informatisée se cantonne généralement à la construction et à l'évaluation de prototypes et n'envisage pas de traitements à vaste échelle. Plus la linguistique informatisée fera des progrès, plus les industries de la langue pourront tirer profit de ceux-ci. Dans ce rapport, le terme *linguistique informatique* couvrira aussi bien ingénierie linguistique que la linguistique informatisée. Ce terme s'oppose à *linguistique classique*, qui dénote la linguistique qui s'élaborerait indépendamment de préoccupations informatiques.

(2) Les approches harmoniques participent du point de vue selon lequel ce qui rend possible une expression linguistique, au lieu de s'énoncer sous forme de règles positives, doit prendre la forme de contraintes sur les représentations que le linguiste construit pour chaque plan de description d'un phénomène (i.e. plan phonologique, syntaxique, morphologique, etc.). Ces contraintes sont hiérarchisées et relèvent du niveau le plus général (Grammaire universelle). L'idée de base des approches harmoniques (en phonologie) est la suivante : i) l'analyse d'une expression de langue (input) satisfait de manière conflictuelle plusieurs analyses ; ii) en sortie, l'analyse qui est retenue est celle qui préserve la consistance maximale entre les contraintes (celle qui satisfait ces contraintes de manière optimale, compte tenu de leur hiérarchisation). Une problématique voisine existe dans les approches sémantiques qui rendent compte de l'interprétation en corrélant à chaque marque linguistique une ou plusieurs instructions. Quand plusieurs marques sont en jeu dans une phrase (le cas le plus fréquent), les instructions qui leur sont associées entrent souvent en conflit, ce qui devrait produire des interprétations contradictoires. Or, au lieu de cela, on observe souvent que les conflits sont résolus soit en favorisant une instruction aux dépens des autres, soit par des procédures de déformation régulière. Dans cette perspective, la description d'un phénomène linguistique est envisagée comme la mise au jour des contraintes dont l'interaction permet de prédire au mieux les phénomènes observés.